

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone N° 46

ABONNEMENT:

Un an 6 mois 3 mois

Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par N°)	24.—	13.—	7.60
(env. 3 N° de la semaine)	19.—	11.—	6.50
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.20

Cpte de Chèques postaux N° II c 84

ANNONCES:

(Corps 8)

	Canton Suisse Etranger		
La ligne ou son espace	0.20	0.25	0.80
Réclame	0.50	0.60	0.80

S'adresser à PUBLICITAS, S. A., de Publicité ou au bureau du Journal.

No. 5 Fortifiant excellent pr. le travail et le sport
TOBLER NIMROD
le chocolat fondant fin aux biscuits mâtés
L'étui de 100 gr 70 Cts.

COURONNES MORTUAIRES
Immense choix — Prix très avantageux
SŒURS CRESCENTINO
Rue de Lausanne — SION
ANCIEN MAGASIN Mile PIGNAT

Dr PHILIPPE AMHERDT

— — SION — —
ancien interne de la Maternité de Lausanne (Prof. Dr. Rossier)
ancien assistant à la Polyclinique de médecine interne de Zurich (Prof. Loeffler);
ancien assistant volontaire à la clinique ophtalmologique (Prof. Vogt) et à la Polyclinique oto-rhino-laryngologique (Prof. Nager) de l'Université de Zurich.
CONSULTATIONS: de 10^h à 11^h 1/2, Maison Mutti, 1er étage, Avenue de la Gare, Sion, à partir du 24 octobre.
— Téléphone. No. 2,60 —

AVIS AUX PUBLIC
Réouverture

de la Boulangerie au sommet du GrandPont (anciennement Pension Clausen)
Travail soigné Service à domicile
Se recommande Louis Rouge

TOUSSAINT

Grande vente de **CHRYSANTHÈMES**
en pots et fleurs coupées
Bouquets — Choix superbe — Couronnes
PRIX SPECIAUX — RECLAMES
— — — — —
Visitez notre Magasin: Rue des Châteaux
Charles Meckert, Horticulteur
SION
Téléphone: 311, Magasin
309, Etablissement

Directeur de musique

expérimenté, cherche emploi.
S'adresser par écrit sous P 4694S Publicitas, Sion.

On demande une Jeune fille

forte et active pour aider aux travaux du ménage.
S'adresser Boucherie Sociale La CHAUX-de-FONDS.

Monteurs-Electriciens

pour l'extérieur et l'intérieur, ainsi que tireurs de lignes sont demandés de suite par la **Société Oerlikon**, Bureau d'Entreprises Electriques à Pontarlier. Offres à adresser aux **Ateliers de Construction Oerlikon, Bureau de Lausanne.**

ON DEMANDE

Appartement
3 pièces, à Sion, dès juin 1925.
S'adresser M. Louis Baudit, bureau du journal.

Occasion

A vendre jolie salle à manger Style Henri II, en vieux chêne Très bas prix.
S'adresser au bureau du journal.

A vendre d'occasion

calorifère cylindrique garni, grande dimension; conviendrait pour société. S'adres. M. Aug. Kraig, Sion.

Chambre meublée

A LOUER (évt. avec pension)
S'ad. à R. Zimmerli, Av. de la gare, Sion.

On prendrait une bonne vache laitière en hivernage

Bons soins assurés.
Florentin Bornet, Basse-Nendaz

A vendre

Des choux pour choucroute à fr. 0.25 le kilo, et du marais pour lièvre.
S'adr. à Roch Ernest, Pont de la Morge.

A louer

1 appartement de 4 chambres et 1 chambre comme bureau, à la rue des Portes-Neuves.
S'adresser au bureau du journal

Pommes de terre

printanières pour semences, rose et jaune à grand rendement et de belle qualité à vendre chez Louis Zenklusen, fourrages; Sion.

A REMETTRE

Pension-Restaurant

sans concurrence sur grand centre étranger terminus, chemin de fer, sports d'hiver. Nécessaire fr. 8000. Ecrire sous chiffre Z 88438 X Publicitas, Genève.

Fabrique de Coffres-forts

inc combustibles
Demandez prospectus

Se retirant après 22 ans de bonnes affaires.

On remettrait à Genève

bon café-brasserie, situé sur grand passage dans quartier industriel, grande salle de société, pavillon pour jeux, appartement de 4 pièces, belle et fidèle clientèle, bénéfice intéressant assuré.

affaire très sérieuse

On traiterait avec 15.000 fr. Ecrire sous chiffre O 88305 X Publicitas, GENEVE

Boucherie A. GAUDET

Boulevard St-Georges, 66 GENEVE
Pour saler
Cuisses vaches du pays 1re qualité. Prix: 2.80 franco toute station C. F. F. contre remboursement.

A louer, à partir du 1er décembre

Appartement

de 3 chambres, cuisine, chauffage central. Bains, cave, bucher, rue des Bains, Sion.
S'adresser au bureau du journal.

Boucherie Neuwenschwander

Avenue du Mail 17, Genève
Téléphone 19,94 Stand
Bœuf à rôtir le kg. 2.80
Bœuf à bouillir, le kg. 2.40
Graisse de rognon 1.50
Cervelas, la douzaine 3.20

Soignez vos cheveux

avec les produits de **Mme C. PASCHE de VEVEY**
Pour les cheveux gras
Lotion Blanche Pasche fr. 5.50
Pour les cheveux secs:
Lotion Huile Pasche fr. 5.50
Envoi contre remboursement
HUNZIKER-PASCHE ET CIE
Valsainte 7, Vevey

Pour les rhumatismes la goutte, l'albuminurie, le diabète et tous les vices du sang

Adressez-vous à **M. BRIOLÉ**, herboriste à NYON qui vous donnera des renseignements gratuits et fournira sur demande les **TI-SANES** nécessaires à votre état de santé. (Joindre un petit flacon d'urine du malade le matin au saut du lit). Indiquez l'âge et genre d'occupation, quelques renseignements sont utiles.
Prix des paquets: Fr. 5,50 Port en plus).
Téléphone 800.

Baume St-Jacques

Prix Fr. 1.75
de C. Trautmann, pharm. Bale
Spécifique ulnéraire pour toutes les plaies en général; ulcérations, brûlures, varices et jambes ouvertes, hémorrhoides, affections de la peau, dartres piquées, engelures.
Se trouve dans toutes les pharmacies. Dépôt général PHARMACIE ST-JACQUES, BALE.

BANQUE BRUTTIN & C^{IE}
SION ET MONTHEY
nous offrons **5** 1/2 %
le taux de 1/2 %
contre obligations à 3 ou 5 ans

Paille - Foin - Engrais
Demandez prix-courant à la
Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait à Sion
—:— Téléphone No 13 —:—

Tarares **Batteuses**
Hache-paille **Coupe-Racines**
Charrues américaines et Brabanettes
en vente à des prix avantageux à
L'AGENCE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE A SION

AVIS IMPORTANT

1er NOVEMBRE

Ouverture de notre grande

LIQUIDATION GENERALE

pour cause de **cessation** de Commerce des grands magasins de confection pour dames

AUX GALERIES VAUDOISES

RUE HALDIMAND M. BLUM LAUSANNE

Nos magasins seront fermés les 30 et 31 octobre, afin de pouvoir mieux préparer notre **liquidation générale** où toutes les dames trouveront des **occasions extraordinairement bon marché pour l'hiver.**

Il est dans l'intérêt de chacun de ne faire aucun achat avant de s'être rendu compte que nous offrons outre **les dernières nouveautés de la saison, des conditions absolument uniques.**

Le problème des Zones

Le long, trop long et très épineux problème des zones approche d'une solution. Que sera-t-elle? C'est le secret de demain, toutes les prévisions, optimistes ou pessimistes, pouvant être anéanties au dernier moment. Tout ce qu'on sait, ou du moins que l'on répète dans les coulisses, c'est que le professeur Logoz, notre mandataire dans la cause, a fait au Conseil fédéral un rapport plutôt favorable.

Quoiqu'il en soit, si les thèses de MM. Fromageot, mandataire français et Logoz se heurtaient de façon inconciliable, et nonobstant les démarches intempestives des sénateurs savoyards, le dernier mot restera à l'arbitrage, tranché par la Cour permanente de justice, de la Haye, M. Herriot, le plus ardent des promoteurs de l'arbitrage à la Société des Nations, ne pouvant se déjuger. Et la décision de cette cour sera sans appel. Peut-on prévoir ce qu'elle sera? Non, il faudrait, pour cela, en dehors de toute question de droit, pouvoir scruter, sonder les consciences, ce qui serait plus difficile que de sonder le cœur humain ou le fond de la mer; un arbitrage est soumis à des arbitres, et le jugement de l'arbitre est souvent arbitraire.

En droit, nous pourrions, en nous appuyant sur les traités de 1815-16, prétendre au maintien pur et simple des zones, nous référant à l'art 435 du traité de Versailles, nous pourrions, d'un commun accord avec le gouvernement français, modifier le régime zonal, sans porter atteinte aux prérogatives des traités; par exemple, reporter, puisque la France en fait une question de dignité ou d'amour-propre, le cordon douanier à la frontière, en laissant subsister la franchise de douane dans le rayon des anciennes zones.

Mais nous ne saurions jamais admettre qu'on nous enlève un droit acquis et imprescriptible sans nous donner un corréctif, une compensation.

Le fait que nous sommes, par la superficie et par le nombre, une petite nation, n'influe en rien le principe de nos droits absolus; c'est pourquoi la Suisse s'en remet avec confiance à l'autorité suprême de justice internationale, chargée de trancher le nœud gordien.

Si, contre toute attente, le gouvernement français repoussait l'arbitrage, énormité que nous n'osons concevoir, il désavouerait ainsi son chef, M. Herriot, qui, à Genève, a proclamé avec enthousiasme le principe de l'arbitrage. Un tel désaveu serait pire qu'une mise en minorité, ce serait un défi à la Société des Nations, un mépris public de la parole donnée, une faute capable de jeter le discrédit, non seulement sur un homme, sur un gouvernement, mais sur tout un pays.

Non! la France n'est pas capable d'une semblable défection. Un proche avenir nous le prouvera. A. D.

SUISSE

LA CONDAMNATION A MORT DE BERNET EST CONFIRMÉE PAR LA COUR D'APPEL

La Cour suprême d'Altorf a confirmé la condamnation à mort prononcée contre le meurtrier Clément Bernet.

Le condamné à un délai de 24 heures pour adresser au Grand Conseil un recours en grâce. Si Bernet, qui, jusqu'ici, s'est refusé à demander sa grâce, ne se ravise pas, l'exécution aura lieu dans les premiers jours de la semaine prochaine, dans la cour de la prison cantonale.

Elle ne sera pas publique.

UN RECOURS EN GRACE

M. Schmidt, avocat, fils de l'ancien juge du Tribunal fédéral Schmid, défenseur de Bernet, condamné à mort, a décidé d'adresser un recours en grâce au Grand Conseil. Le Grand Conseil se réunira immédiatement et selon toute probabilité, étant donné la ruine publique qui est, on peut le dire, unanime avec la Cour d'assises, le Grand Conseil refusera la grâce et Bernet sera exécuté dans les premiers jours de la semaine.

DÉCISIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

Le Conseil fédéral a désigné pour succéder à M. Hans von Pflyffer au poste de ministre de Lucerne à Varsovie, M. Hans von Segesser, de Lucerne, conseiller de légation, jusqu'ici consul général à Cologne.

Le Conseil soumettra aux Chambres un projet d'arrêté portant approbation de la convention conclue le 28 juillet 1924 entre la Suisse et la France, sur la pêche dans le lac Léman et dans le Rhône depuis sa source jusqu'à Chancy, ainsi que dans ses affluents.

Il a été décidé d'accorder, pendant trois ans une subvention annuelle de 10,000 frs. au secrétariat des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique.

LA SUISSE A L'ÉTRANGER

Le Conseil fédéral a accordé pour une durée de trois ans, une subvention annuelle de 10,000 fr. au Secrétariat des Suisses à l'Étranger, à Fribourg.

UN NOUVEAU JOURNAL

Vendredi a paru à Genève, le premier numéro d'un journal satirique « Le Choléra », qui, dans son article introductif, « déclare la guerre au « Pilon » et au nouveau parti l'Union de défense économique ».

A LA MÉMOIRE D'OSCAR BIDER

L'inauguration du monument élevé à la mémoire d'Oscar Bider, a eu lieu, samedi matin, à Bernex, à Bern, et représenté un

jeune homme qui s'acharne à vaincre la loi de la pesanteur. L'auteur en est le sculpteur Hermann Haller, de Berne, à Zurich.

Le colonel Imenhauser, chef de l'aviation militaire a remis, au nom du comité d'initiative, le monument à la ville de Berne et rappelé les grands services rendus par Bider à l'aviation. M. Lindt, président de la Ville a remercié au nom des autorités et de la population. Il a pris le monument sous la protection de la ville, qui considère ce don comme un encouragement à conquérir la première place en Suisse comme station de trafic aérien. Pendant la cérémonie, une escadrille d'aéroplanes a survolé la ville.

LES KURSAALS ET LES JEUX DE HASARD

L'Union suisse des sociétés de développement s'est occupée, dans son assemblée extraordinaire de délégués, de l'interdiction des jeux.

L'Assemblée, confirmant la décision prise par l'Assemblée annuelle de Martigny, s'est prononcée en faveur d'une initiative éventuelle, tendant à supprimer l'interdiction des jeux de hasard.

L'Association des kursaals suisses examinera la question de plus près, d'entente avec l'Office suisse du tourisme, notamment quant au lancement d'une initiative.

L'Assemblée s'est prononcée en faveur de la limitation de la construction d'hôtels et contre le referendum qui menace cette loi.

LES REVENDECTIONS DES CHEMINOTS

La section de Berne du personnel de l'administration des chemins de fer, après avoir entendu un exposé de M. Robert Bratschi, président de l'Union fédérative, a déclaré inacceptable le projet de loi fédérale dans sa forme actuelle sur les traitements et exprimant sa confiance à la direction de l'Union fédérative et aux organes directeurs de la Fédération suisse des cheminots qui, avec les représentants du personnel, ont été chargés d'étudier la question.

REDUCTION DES TARIFS FERROVIAIRES

La Conférence commerciale des entreprises suisses de transport, réunie jeudi sous la présidence de M. Niquille, a pris connaissance de la décision du Conseil d'administration des C.F.F., prise d'accord avec les autres administrations ferroviaires, d'apporter, à partir du 1er janvier 1925, des réductions dans les tarifs du trafic marchandises pour les parcours supérieurs à 150 km. Ces mesures qui auront pour conséquence une diminution des recettes de 6 millions de francs, ont trouvé l'approbation des intéressés.

LE FRANC SUISSE AU PAIR

Le franc suisse, qui, depuis le mois de mai 1922, était en état constant d'infériorité par rapport au dollar, a reconquis le pair, jeudi, à un centime près. Le dollar était coté à 5 fr. 19; le cours du pair est 5 fr. 18.

POUR FACILITER AUX JEUNES GENS LEURS ÉTUDES

Un Suisse vivant à l'étranger vient de constituer, ces jours derniers, une nouvelle fondation « Alpbisbrunn », au montant de 400,000 francs. Cette fondation a pour but de créer une institution nationale d'éducation pour enfants et jeunes gens de tous les cantons et sans distinction de confession, dont les parents sont peu aisés et dont l'éducation, pour des considérations individuelles ou sociales, présente des difficultés. A cet effet et sur le désir du fondateur, on a acheté le Kurhaus bien connu Alpbisbrunn de Hausen, sur l'Albis. L'ouverture aura lieu au printemps.

ELEVAGE DES PERDRIX ET FAISANS

Tandis que dans certaines contrées montagnaises prend naissance l'élevage du renard argenté qui, assure-t-on, est très rémunérateur — un autre élevage s'installe petit à petit dans des terrains quasi incultes près de Noville, en Perrausaz; nous voulons parler de l'élevage des bêtes à plumes, destinées au repeuplement des chasses gardées.

Les chasseurs et les communes propriétaires de chasses gardées apprendront avec intérêt la création d'un établissement couvrant deux poses (90 ares) établi spécialement pour l'élevage des perdrix et des faisans pour le repeuplement des chasses de Mumpf (Argovie).

Cette activité, nouvelle en Suisse, est susceptible de prendre une grande extension; notre pays faisant venir de l'étranger, à grands frais, le gibier nécessaire au repeuplement.

Le 4 septembre dernier, sur les terrains de la Société de chasse de Mumpf ont été effectués les premiers lâchers de faisans. L'automne prochain, plus de 300 perdrix grises quitteront les parages du Léman pour les forêts argoviennes. Des essais seront faits avec les lièvres, élevés comme vulgaires lapins, opération plus délicate, mais assurée d'un écoulement rapide.

INDUSTRIES SUISSES PEU CONNUES

La fabrication d'appareils de téléphonie automatique

Du Secrétariat général de l'Association « Semaine Suisse »:

La Suisse occupe une place fort honorable dans le domaine de la fabrication d'appareils à basse tension comme les appareils de télégraphie et de téléphonie. Le Conseil fédéral a donné l'impulsion en fondant, en 1850, un atelier fédéral d'appareils de télégraphie. En 1922, la valeur des appareils suisses de télégraphie et de téléphonie exportés dépasse 1,6 millions de francs. Ce chiffre est un témoignage éclatant de la capacité de cette industrie.

Le grand public ignore probablement que

depuis deux ans on fabrique en Suisse, à côté des appareils ordinaires, des appareils et des centrales de téléphonie automatique. La fabrique d'où sortent ces ustensiles modernes est installée à Soleure, au milieu de l'industrie horlogère et de décolletage de précision. Elle occupe environ 100 ouvriers et une cinquantaine d'installateurs.

Le développement de l'industrie des appareils à basse tension constitue un fait très réjouissant. C'est un indice que nos fabricants suisses s'efforcent d'atteindre le plus haut degré de perfectionnement dans leur domaine. Il est également très important que nous ayons acquis par ce fait notre indépendance économique pour la fabrication d'un article indispensable.

Faits divers

Soldat tué aux manœuvres — Au cours des manœuvres de nuit de la 13e brigade, un fusilier du bataillon 61, nommé Karl Bucher, a été tué d'un coup de feu aux environs de Mœrikon-Munchwilten. On ne possède encore aucune version exacte de l'accident.

Une ruade mortelle. — A Obermettlen, près d'Ueberstorf, la petite fille de M. Goetschmann, âgée de six ans, a reçu à la tête la ruade d'un cheval qui paissait dans un pré. Personne n'étant présent à ce moment, ce n'est que le soir que l'enfant fut trouvée, inanimée. Elle a succombé le lendemain.

Abondance de fruits — Les Tessinois, si durement éprouvés ces derniers temps, ont eu au moins la consolation de faire, cet automne, une récolte vraiment prodigieuse tant pour ce qui concerne la vigne que pour ce qui concerne les arbres fruitiers et les châtaignes, attendu que l'on n'a plus de place pour les ranger. Beaucoup de châtaignes sont restées sur les arbres, et un journal zurichois estime à plus de dix mille kilos la récolte ainsi négligée.

Un prix de 25,000 francs. — La commission fédérale de la fondation Marcel Benoist pour l'encouragement des recherches scientifiques, siégeant vendredi à Soleure, sous la présidence de M. Chuard, conseiller fédéral, après audition d'une série de rapports, a décerné le prix de francs 25,000 sur rapports des professeurs Girardin, de Fribourg, et Arbenz, de Berne, à M. le professeur Heim, à Zurich, pour son ouvrage « Géologie der Schweiz », dont la publication a été achevée au cours de l'année 1923.

Canton du Valais

LE BUDGET CANTONAL

Le projet de budget cantonal pour 1923 prévoit un total de recettes de fr. 8,931,841, contre fr. 9,396,680 en dépenses, soit un excédent de dépenses de fr. 464,839.

Dans ce chiffre est compris l'amortissement de la dette publique par fr. 412,650.

SESSION DU GRAND CONSEIL

Voici la liste du tractanda de la session de novembre du Grand Conseil:

1. Projet de budget pour l'exercice de 1925.
2. Code de procédure pénale (2ds débats).
3. Loi abrogeant l'article 322 de la loi du 24 novembre 1883, modifiant quelques articles du Code pénal (2ds débats).
4. Loi sur la taxe des successions et des donations (2ds débats).
5. Loi d'exécution de la loi fédérale du 23 septembre 1923, sur le registre des bateaux (2ds débats).
6. Décret concernant l'exercice du commerce du bétail (2ds débats).
7. Décret concernant l'exhaussement de la douve du Rhône sur le territoire de Viège, Eyholz et Glis. (2ds débats).
8. Projet de décret concernant le tarif des frais de justice.
9. Approbation du règlement d'exécution de la loi sur la police des auberges.
10. Approbation du règlement concernant la retraite des membres du Conseil d'Etat et du Tribunal cantonal.
11. Approbation de la révision du règlement concernant l'engagement, le service et les traitements des fonctionnaires et employés attachés aux bureaux de l'Etat.
12. Approbation du règlement concernant la Caisse de retraite du personnel enseignant.
13. Approbation du règlement concernant l'organisation et l'administration du Conseil d'Etat, des départements et de la Chancellerie.
14. Motions.
15. Pétitions.
16. Taux d'impôt de communes.
17. Naturalisations.
18. Recours en grâce.
19. Crédits supplémentaires.
20. Communications diverses.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE SIERRE

Sous les auspices du Département de l'Intérieur, la Société d'Agriculture de Sierre fera donner, dimanche prochain, une conférence publique et gratuite sur l'« Elevage pratique des volailles », par M. Mayor-Delapraz, Président de la Fédération romande des Sociétés d'Aviculture.

Cette conférence est fixée au 2 novembre, à 2 h. 1/2, à la Halle de Gymnastique à Sierre; elle sera suivie, à 8 h. du soir, dans le même local d'une causerie sur l'Aviculture, avec projections lumineuses en couleur.

Vu la compétence du conférencier et l'intérêt que présente pour l'agriculture le sujet traité, les Dames et Messieurs s'intéressant à l'Aviculture sont cordialement invités à prendre part à ces conférences.

Le Comité Société d'Agriculture de Sierre.

Assemblée-exposition de la Société cantonale d'horticulture

Samedi, à 1 h. après-midi, s'est ouverte à l'Hôtel de la Paix, à Sion, l'exposition des horticulteurs valaisans. Les jardins de l'hôtel sont pavés aux couleurs cantonales, et fédérales. Pomone est à l'honneur.

Dans les limites restreintes où elle est circonscrite, l'exposition se présente néanmoins fort bien, et il faut féliciter les organisateurs d'avoir su tirer adroitement parti de l'emplacement exigü qui leur était offert.

Dans un vestibule qui forme l'entrée des locaux de l'exposition, on admire les superbes fruits de M. Maurice Gay, dans des emballages si parfaits que le fruit s'y trouve à l'abri de toute atteinte du froid et du choc. Les seules variétés de fruits, pommes et poires, présentées par M. Gay, suffiraient à l'apologie du Valais horticole. On ne peut rien concevoir de mieux.

À gauche, une grande salle s'ouvre. C'est un éblouissement. Sur des étagères en gradins, tout ce que l'arboriculture, l'horticulture et la viticulture réunies peuvent fournir de plus beau et de plus varié s'étale devant nos yeux ravis, en une coloration chaude, en des nuances délicieuses, en des tentations gourmandes, qui font songer au supplice de Tantale.

Dans cette salle paradisiaque, le stand du Grand-Brülé attire tout d'abord notre attention. Et l'on se demande, en dévorant du regard ces raisins magnifiques, violets ou vermeils, qu'aucun parasite ou cryptogame n'a osé attaquer ni même effleurer, sous quels cieux enchantés ils ont poussé et mûri. Ne soyons pas ingrats, et adressons tout de suite à MM. le Dr Wuilloud, directeur du Grand-Brülé et à son dévoué et intelligent chef de culture M. C. Besse, nos plus chaleureuses louanges; ils ont bien mérité de la viticulture. Continuons notre rapide coup d'œil dans cette petite féerie de la nature, où le cœur se console des jours froids et pluvieux d'un été qui semblait hostile à toute culture, à toute production. Voici, en passant, le parterre fleuri de chrysanthèmes et de primevères de MM. Feller et fils, à Bex-les-Bains. A ce sujet, il nous est agréable de dire à nos lecteurs que plusieurs horticulteurs valaisans, faisant partie de la Société valaisanne d'horticulture, ont bien voulu prendre part à cette intéressante manifestation, ce dont nous les félicitons de tout cœur. Voici, en face, le superbe massif de chrysanthèmes de M. A. Corthésy, à Aigle, un spécialiste des cultures florales, et dont les orchidées, les roses et les œillets sont d'une grande beauté. M. Corthésy expose en outre, dans un pavillon séparé, des fleurs et des plantes en vases et des ornements en fleurs naturelles, parmi lesquels on admire une croix de chrysanthèmes et d'œillets blancs du plus ravissant effet. Nous ne saurions passer sous silence le geste délicat de M. Corthésy, qui a bien voulu penser à nos chers soldats morts pour la patrie, en apportant, pour eux, une superbe couronne de fleurs avec ruban aux couleurs valaisannes portant une dédicace aux soldats.

Mais, continuons. Voici les domaines de Diolly, de Bellini, de « Pierroz », Dirren et Giroud, à Martigny-Ville; César Gay, à Sion; Revaz, à Uvrier; Bender, à Fully; Joseph Spahr, à Sion, qui rivalisent pour la variété et la beauté des fruits de choix, pommes et poires de conserve, qui montrent quel degré de développement a atteint la pomologie valaisanne, grâce au travail et à l'émulation. Une mention spéciale pour la roseraie Hauser, pour sa belle collection de roses-senteurs. J'allais oublier la Fédération valaisanne des producteurs de lait, avec ses engrais pour fleurs, ses tourteaux et fourrages.

Si nous quittons cette salle féérique pour descendre dans la cour et le garage, réquisitionnés par l'exposition, nous entrons d'abord dans une pépinière en miniature, aux sujets sains et vigoureux; elle représente ici la grande pépinière du domaine des Iles, à Martigny, dont le propriétaire, M. Dirren, mérite d'être félicité. A droite, le maraîcher sédumois, J. Wuest, expose des légumes et des fleurs de fort belle venue; puis une seconde pépinière, présentée par M. Ruppen, à Massongex, dressé ses arbustes de choix, à l'aspect robuste et sain. Devant le garage, un massif de légumes attire l'attention; on se pâme d'aise devant ces choux géants, ces poireaux phénoménaux, ces raves énormes, toutes ces herbes délicieuses servant à la confection de l'immortel pot-au-feu. Un bon point à MM. Rentsch & Cie., à Saxon, pour la beauté et l'excellence de leurs produits maraîchers; voilà qui fait mentir la sécheresse et stérilité du sol saxonais.

Dans le garage, admirons en entrant cette sorte de chapelle ardente où M. Burla, horticulteur à Aigle, a voulu montrer ce qu'on peut ajouter d'art à l'âme des fleurs, en en faisant une lyre digne de toutes les Muses, et des couronnes dignes de tous les triomphateurs.

Dans une autre partie du garage, nous nous extasions devant une humble caisse de pommes de terre géantes, dont les poids varient de 600 grammes à 1 kilo, à la peau blanche et saine, des pommes de terre qui font penser au pays de Chanaan. Et cependant, l'exposant ne porte pas un nom hébreu, il s'appelle Victor Duey, et l'inscription figurant sur cette caisse, nous apprend que ces tubercules phénoménaux ont poussé dans le haut territoire de Vercorin, à 1341 m. d'altitude. C'est un record! A côté, l'agence agricole et industrielle (MM. Delaloye & Joliat), expose une panoplie d'outils et d'instruments horticoles, et la maison Maag, un étalage de ses produits pour le traitement des arbres fruitiers contre les maladies parasitaires et cryptogamiques.

Nous en passons peut-être, quitte à y revenir dans un prochain article, où nous compléterons ce rapide aperçu en complant les lacunes qui peuvent s'y trouver.

En résumé, il est réjouissant de constater le développement constant de notre industrie agricole et de celles qui s'y rattachent. La coopération y joue un rôle bienfaisant, on y constate, à l'évidence, ce que la collectivité, agissant par émulation, peut faire pour l'individualisme, qui, livré à lui seul, à ses propres moyens, se confine dans une routine amihilante et préjudiciable. En ce temps calamiteux, où la nature même, cette année, semble avoir voulu conjurer contre l'homme des champs, le plus digne d'intérêt et d'estime, il est réconfortant de voir l'effort énergique des sociétés pour faire front aux difficultés, et relever les courages et fortifier les espérances.

La Société valaisanne d'horticulture en a donné aujourd'hui un éloquent exemple, et nous ne saurions trop féliciter les organisateurs de cette belle manifestation, du zèle et du dévouement qu'ils y ont apporté. Le plus légitime succès a couronné son œuvre.

On nous écrit d'autre part au sujet de cette exposition.

La Société cantonale d'horticulture vient d'organiser à l'Hôtel de la Paix, à Sion, à l'occasion de son assemblée d'automne, une exposition des plus instructives et qui est, en même temps, une nouvelle preuve de l'excellent esprit qui règne parmi les membres de la Société et de son intense vitalité.

Malgré l'année défavorable, les visiteurs émerveillés ont pu admirer une importante collection de raisins de diverses sortes, provenant du Domaine de l'Etat, du Grand-Brülé, à Leytron, cette collection a valu à M. le Dr Wuilloud, Directeur du Domaine, un diplôme d'honneur avec félicitations du jury. Les produits exposés, soit légumes, fleurs, fruits et arbres fruitiers, étaient de premier choix et démontrent qu'il est possible, malgré la crise due à l'importation des articles étrangers, d'arriver un jour à conserver tout cet argent au pays.

Au milieu de leur fête, les horticulteurs valaisans et leurs collègues vaudois ont montré qu'ils avaient bien haut le culte du souvenir en allant en corps déposer une superbe couronne et une croix fleurie devant le monument aux soldats morts pour la Patrie. Ils furent remerciés par le Lieut.-colonel Dubuis, président du comité du monument, profondément touché de cette attention.

Au banquet, qui a eu lieu, M. le Dr Wuilloud, président de la société, eut d'aimables paroles pour les invités et rappela que les progrès si réjouissants de la société sont dus à la concorde exemplaire qui règne entre tous ses membres. M. le Conseiller d'Etat Troillet assura la Société de la sollicitude spéciale du Département de l'Intérieur pour le développement de l'horticulture, susceptible de faire encore de gros progrès en Valais, bien qu'un chemin considérable ait déjà été parcouru ces dernières années. Au cours de l'assemblée qui a suivi, douze nouveaux membres ont été reçus. Le rapport du jury, présidé par M. Rouge, de Noville, contient une critique très judicieuse et a vivement intéressé les horticulteurs.

En somme, belle journée, agréable et instructive au plus haut degré. La foule qui s'est, toute la journée, pressée dans les salles mises gracieusement à la disposition de la Société par M. R. Quennoz, a été unanime pour reconnaître la bonne organisation de cette exposition. Aussi, souhaitons-nous voir des manifestations semblables se renouveler régulièrement, pour le plus grand bien du pays.

La Société d'horticulture, à son énergique président et à son très dévoué Comité, un chaleureux merci.

Un participant.

Le Jury de l'exposition, composé de MM. V. Rouge, président; Jules Spahr et François Bagnoud, a décerné les récompenses suivantes:

	points qualifiants	
Burla Emile, Aigle, fleurs	20	1 ^{er} prix d'hon.
Feller Ch., fils, Bex, fleurs	20	»
Corthésy A., Aigle, fleurs	20	»
Rentsch-Bollin & Cie., légumes	10	»
Bender E., Fully, légumes	17	»
Chapuis Alfred, Sierre, fleurs	17	»
Ruppen Vict., Massongex, arb.	17	»
Wuest Jules, Sion, légumes	14	1 ^{re} classe
Dirren Th., Martigny, arbor.	14	»
Wuest Jules, Sion, fleurs	13	»
Hauser V., Vaumarcus, roses	13	»
Spahr Joseph, Sion, fruits	13	»
Dr. Wuilloud, Sion, fruits	13	»
Revaz Philippe, Uvrier, fruits	11	11 ^e classe
Gaechter & fils, Martigny, lég.	10	»
» » fleurs	10	»
Goy Alfred, Monthey, fleurs	10	»
Dirren Th., Martigny, fruits	9	»
Revaz Philippe, Uvrier, arbor.	8	»
Gay César, Sion, arbor.	6	11 ^e classe
Pierroz Ernest, Martigny, fruits	5	»
Giroud Pierre, Martigny, fruits	5	»
Gay César, Sion, fruits	5	»
Duey N., Chalais, pom. de terre	2	»
Wuest Jules, Sion, décoration	15	1 ^{re} classe.

Industries, arts et sciences

Dr. Wuilloud, Sion, prix d'honneur et félicitations du jury, pour collection de raisins et propagande agricole.
Gay Maurice, Sion, emballages, prix d'honneur.
Bender E., Fully, emballages, prix d'honneur.
Coquoz, Evionnaz, matériel d'emballage, prix d'honneur.
Agence agricole, Sion, matériel et outillage, 1^{re} classe.
Fédération valaisanne des Producteurs de lait, Sion, pour engrais, 1^{re} classe.
Dr. R. Maag, Dielsdorf, produits insecticides, 1^{re} classe.

**CONTROLE ET STATISTIQUES
DES EXPEDITIONS DES VINS-MOUTS**

Etat récapitulatif pour 1924

Salquenen	3.986 litres
Sierre	58,663 —
St-Léonard	8,030 —
Sion	153,055 —
Ardon	40,000 —
Chamoson	115,095 —
Riddes	193,404 —
Saxon	23,300 —
Charraz-Fully	67,220 —
Martigny	39,269 —
St-Maurice (par camions)	123,885 —
	825,907 —

En 1923, il a été expédié 4.770.148 litres de moût.

Service cantonal de la viticulture



CONCERT DE L'ORCHESTRE ROMAND

Hier, le théâtre de Sion a fait salle comble. Le succès remporté par la Société de l'Orchestre romand a été complet. Il convient de féliciter vivement les organisateurs de cette exquise audition, qui fut un véritable régal artistique. L'éloge de l'éminente Société n'est d'ailleurs plus à faire, les lauriers qu'elle a récoltés, partout où elle s'est produite nous en dispensent.

Le concert de hier aura pour effet de stimuler encore chez nous l'ardeur musicale et à ce seul titre, ses initiateurs ont droit à nos chaleureuses félicitations.

Un spécialiste nous dira, dans un prochain numéro, ses impressions sur l'exécution des morceaux, sur la technique et le remarquable talent des exécutants.

UNE TOUCHANTE CEREMONIE

Hier, dimanche, après la grand'messe, un groupe s'était formé devant l'église de St-Théodule, qui, à la sortie des fidèles, se rendit en cortège au pied du monument du soldat. Trois soldats, en tenue, y déposèrent une superbe couronne de chrysanthèmes, avec un ruban aux couleurs valaisannes, portant l'inscription: « Aux soldats morts pour la patrie », et une croix en fleurs naturelles, la première offerte par l'horticulteur Corthésy, d'Aigle, la croix, par la Société cantonale d'horticulture.

Le lieutenant Emile Dubuis, après avoir remercié les généreux donateurs, a profité de la circonstance pour rappeler une nouvelle fois et glorifier la mémoire des soldats morts pour la patrie. Par cette journée malancolique d'automne, à la veille du jour des morts, cette touchante cérémonie a pris une signification plus sensible et plus grande. Puis la foule des fidèles s'est écoulee lentement, sous l'empire d'une émotion sincère.

EXPOSITION DE RAISINS

M. le Dr Wuilloud a eu la bonne idée d'exposer au local de la Société séduisante d'Agriculture, Café Industriel, la superbe collection de raisins, qui lui a valu un diplôme d'honneur avec félicitations du Jury, à l'exposition de la Société cantonale d'horticulture.

Les personnes qui s'intéressent à cette question si importante de notre viticulture, pourront se rendre compte de la valeur des traitements à l'arséniate de plomb et à la nicotine, en contemplant les superbes grappes du domaine de l'Etat au Grand-Brûlé.

CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS

Hier, dimanche, ont eu lieu à Sion, les exercices d'automne du corps des sapeurs-pompiers de Sion.

Renforcé par les détachements de la banlieue: Pont de la Morge, Châteauneuf, Uvrier et Font de Bramos, le corps des pompiers, fort de 140 hommes, environ, a exécuté des exercices d'ensemble avec suppositions tacti-

ques. Ces exercices se sont terminés par le simulacre de défense d'un incendie qui aurait éclaté au bâtiment de l'école primaire des filles. L'objectif principal était le sauvetage: des élèves et du personnel.

Le travail a été suivi avec beaucoup d'intérêt par des représentants du Conseil communal, qui ont pu se rendre compte de l'intelligente activité de nos pompiers et de l'ordre et de la discipline qui distinguent ce corps.

Ces exercices pratiques ont produit sur les spectateurs l'impression rassurante que l'organisation du service de défense contre l'incendie ne laisse rien à désirer et qu'en cas de sinistre, on pouvait compter sur l'entraînement, le courage et d'initiative de tous.

L'épreuve s'est clôturée par la remise des diplômes de 15 ans d'activité dans le corps, au Capitaine Brunner Emile, 1er lieutenant Torrent Emile, adjudant, et sergent Andréoli Juste, chef du matériel.

M. le Conseiller Paul de Rivaz, commandant du feu, dans une allocution bien sentie, a fait l'historique du corps des pompiers de la ville, en lui rendant un sincère hommage pour les progrès accomplis, en faisant l'éloge des excellents services rendus pendant 15 ans par les bénéficiaires de diplômes: l'énergie et le dévouement du capitaine Brunner, toujours fidèle à sa noble tâche, au 1er lieutenant Torrent, qui perpétue le souvenir laissé par son père, un des anciens pompiers disparus, au sergent Andréoli, le gai boute-en-train, dont les rudes corvées n'ont jamais altéré le sourire et la bonne humeur.

MM. Brunner et Andréoli ont remercié en des paroles émus.

M. de Rivaz a aussi rappelé la création de détachements de pompiers dans les hameaux de la banlieue, et fait appel à l'esprit de solidarité et de bonne camaraderie qui doit unir ces détachements avec le corps urbain.

SOCIÉTÉ SUISSE DES COMMERÇANTS

Section de Sion

Sous les auspices de la Société suisse des Commerçants, section de Sion, M. Losey, secrétaire romand, donnera, mardi, 28 courant, à 8 h. 1/2 du soir, à la salle du Grand Conseil, à Sion, une conférence publique et gratuite, avec projections lumineuses, sur l'activité de la Société suisse des Commerçants.

L'hiver est à nos portes. Aux jours ensolleillés vont succéder les longues veillées et la froide saison. Voilà le moment où notre Société se remet sérieusement à l'ouvrage. Il s'agit de procurer aux membres des heures de détente, d'instruction tout de même, auxquelles nous avons le plaisir de convier, également, la population séduisante. La liste de conférences établie pour l'exercice 1924-25 répondra sans doute aux plus larges exigences. Nous y trouvons des sujets particulièrement actuels, qui seront traités par des conférenciers dont le seul nom est le plus sûr garant de l'intérêt qu'ils présentent. La série est ouverte par le thème: « L'activité de la S. s. d. C. Notre groupement très développé à tous égards, peut poursuivre, grâce à une longue expérience et un labeur persévérant, de fécondes réalisations. A cette heure, il compte 25,000 membres, répartis en 110 sections, dont 4 dans le canton du Valais, soit: Martigny, Sion, Sierre et Brigue.

Fondée il y a une vingtaine d'années, notre Société a organisé dès ses débuts des cours multiples, plus spécialement à l'intention des jeunes gens et des jeunes filles qui se vouent à la carrière commerciale, s'efforçant ainsi d'augmenter le bagage des connaissances de chacun. En collaboration avec les autres sections valaisannes, elle a pris l'initiative de créer dans le Canton un cercle d'examen pour apprentis de commerce. Ces épreuves ont été organisées à partir de 1921.

Nous souhaitons à l'avance au public séduisant une cordiale bienvenue. A nos sociétaires, nous disons: y a-t-il constatation plus réjouissante que de voir les membres de la grande famille des Commerçants, témoigner un attachement toujours plus grand en venant faire largement leur profit des soirées instructives qui sont organisées par le comité

avec le souci de répandre toujours plus la science devenue si difficile de combattre pour la grande Société humaine et sa propre existence. Le Comité.



FOOTBALL

Championnat suisse

Série C

Brigue I bat Sion I (incomplet) 5 à 0. (Le compte-rendu de ce match, faute de place, paraîtra dans notre prochain No).

Championnat valaisan

Martigny II-Ardon I: 5 à 0.
Grange I-Viege II: 2 à 1.

ÉTRANGER

LE PRIX NOBEL

Le prix Nobel de physiologie (médecins) pour l'année 1924 a été attribué à M. Wilhelm Einthoven, professeur à l'université de Leyde.

POUR REHABILITER CADORNA

Selon la « Tribuna de Rome », M. Mussolini se prépare à faire à Pallanza une déclaration qui constituera devant l'opinion publique une réhabilitation du général Cadorna, auquel le commandement en chef des troupes italiennes fut retiré après le désastre de Caporetto.

UN AERONAUTE PRÉCIPITÉ DANS LE VIDE

A la Jette St-Pierre (Brabant), le capitaine van Luyzen venait à peine de quitter le sol à bord d'un sphérique, lorsque celui-ci, pris dans un remou, fut lancé contre un proche gazomètre. La nacelle ayant basculé, l'aéronaute se trouva précipité dans le vide d'une hauteur de 50 mètres et tué sur le coup.

Quant à l'aide pilote, le lieutenant Mayer, resté accroché au cordage pendant qu'un vent violent subitement levé refoula le ballon vers la mer, il réussit à atterrir normalement, bien que légèrement blessé, aux environs de Denynze (Flandre orientale).

CHANGEMENT DE NOM

La ville de Christiania s'appelait autrefois Oslo. Détruite en 1624, par un incendie, le roi Christian IV qui la rebâtit, lui imposa son nom. A l'occasion de l'anniversaire trois fois séculaire de ce désastre, la ville a décidé de reprendre son ancien nom, qu'elle porta lors de sa fondation, en 1054.

**LES MONSTRUEUX FORFAITS
DU BOUCHER HAARMANN**

L'instruction judiciaire ouverte à Hanovre contre le boucher Fritz Haarmann est terminée. Le juge chargé d'éclaircir cette effroyable affaire a remis son dossier au parquet qui aura à le faire parvenir à la chambre des mises en accusation.

Le matériel accumulé par l'instruction comprend quarante-six volumes, dont le dernier porte les constatations faites à la clinique de psychiatrie de l'Université de Göttingue. Le professeur Schulze, chef de ce service, qui a observé l'inculpé pendant six semaines, conclut que Haarmann est d'une nervosité extrême, mais qu'il se rend parfaitement compte de la gravité de son cas. L'inculpé est donc responsable au point de vue pénal.

Au parquet, le dossier fera encore l'objet d'un examen juridique pour savoir si différents cas de disparition de jeunes gens, non élucidés par l'instruction, seront à soumettre à la chambre des mises en accusation. Celle-ci prendra la décision finale dans les premiers jours de novembre et l'affaire pourra alors être appelée le 17 du mois prochain.

On a parlé d'une cinquantaine de crimes commis par Haarmann. C'est une exagération.

tion issue de l'énorme émotion suscitée par les premières constatations et dépositions. Le juge d'instruction a établi 22 assassins, soit par preuve directe, soit par les aveux du criminel. A côté de ces crimes, il existe encore, dans quatre cas, des présomptions par analogie; pour ces derniers, la chambre des mises en accusation décidera sur l'avis du parquet.

Vingt-deux assassinats avérés et quatre autres soupçonnés; c'est un bilan suffisant pour un seul homme.

L'EVACUATION DE LA RUHR

M. Stresemann, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, a déclaré à un journaliste: « Un premier pas a été enfin fait pour la libération du territoire allemand. Nous devons reconnaître que la France n'a pas fait une vaine promesse, mais qu'elle l'a mise à exécution ».

COMLOT DECOUVERT AU BRÉSIL

On annonce qu'un nouveau plan en vue de renverser le gouvernement, vient d'être découvert et que ses auteurs ont été arrêtés. La révolution projetée était prévue jusque dans ses moindres détails, et les conspirateurs s'étaient partagé d'avance tous les portefeuilles.

L'ACCORD FRANCO-TURC

Dans les messages échangés par avions entre M. Doumergue, président de la république française, et Moustapha Kémal pacha, président de la République turque, les deux présidents se sont félicités de l'accord conclu entre la Turquie et la société aérienne franco-roumaine pour les relations aériennes entre Paris et Angora, qui contribueront à développer les relations commerciales et à resserrer les liens unissant les deux nations.

LA FRANCE ET LES SOVIETS

D'après une information parue dans le « Matin », c'est seulement dans les premiers jours de la semaine prochaine que le gouvernement français enverra au gouvernement des soviets, le télégramme annonçant la reconnaissance « de jure ».

Il est vraisemblable que les bolchevistes ont déjà été pressentis et qu'ils se déclareront d'accord avec la formule de reconnaissance. Ils enverront probablement aussitôt un représentant à Paris pour mettre au point les négociations nécessaires. La France nommera aussi un ambassadeur; son choix n'est pas encore arrêté.

L'ANGLETERRE ET LES SOVIETS

Le ministre britannique des affaires étrangères vient d'adresser au chargé d'affaires de l'Union des républiques soviétiques socialistes une note de protestation au sujet d'une lettre du président du conseil exécutif de l'Internationale communiste, reçue par le comité central du parti communiste britannique. La lettre en question jointe en copie à la note du Foreign Office, porte la date du 15 septembre dernier; elle tend à inciter les sujets britanniques à renverser le gouvernement de leur pays et contient des instructions pour la destruction des forces de la défense nationale.

Tous les journaux commentent la lettre de Zinovieff au comité central du parti communiste anglais et la protestation du gouvernement anglais, publiées toutes deux par le Foreign Office.

Les journaux sont d'avis qu'un coup mortel a été porté au traité anglo-russe, la constatation ayant été faite que le gouvernement russe ne veut pas respecter les dispositions du traité.

Quoique la note adressée à M. Rakowski, par le ministre des affaires étrangères ait été publiée en l'absence de M. Macdonald, le ministre des affaires étrangères savait que M. Macdonald était déterminé à mettre fin à la propagande soviétique et, acceptant la lettre de Zinovieff comme authentique, le ministre des affaires étrangères la fit publier.

On déclare que ni pendant les négociations du traité anglo-russe, ni en nulle autre occasion, le gouvernement travailliste n'a été sous l'influence communiste et qu'il a toujours exercé et continuera d'exercer, à l'avenir, la plus grande vigilance, afin de sauvegarder les intérêts anglais.

BIBLIOGRAPHIE

« Que lire? »

Le bulletin bibliographique « Que lire? » entre dans sa 2me année d'existence. Il a rendu déjà des services excellents aux amateurs de lecture et aux bibliothécaires qui ne lui ont pas ménagé leurs félicitations et leurs encouragements.

Désormais il publiera régulièrement un numéro tous les deux mois, contenant un article et 3 pages d'analyse.

« Que lire » est rédigé en toute indépendance par des éducateurs soucieux de la valeur morale des livres qu'ils analysent, ce qui tend à faire de cette publication un guide indispensable.

L'ALMANACH DE « LA SUISSE »

Pour la deuxième fois, « La Suisse », Société d'assurances sur la Vie et contre les Accidents, à Lausanne, publie un Almanach illustré. Sous la forme la plus accessible, la plus captivante, on y trouvera tout ce qu'il faut savoir de l'assurance.

Ceux qui ont lu, l'an dernier, le premier Almanach de « La Suisse » sauront d'un coup d'œil tous les progrès réalisés. A côté de tous les avantages offerts par l'assurance, l'édition de 1925 contient des contes et des nouvelles, une agréable chronique scientifique, une page pour la jeunesse, avec concours spécial — le tout entièrement inédit.

Une police gratuite et divers concours avec prix ajoutent encore à l'intérêt de cette plaquette. Il suffit d'une carte postale à la Direction de « La Suisse », Lausanne, 6 Rue de la Paix, ou à ses Agences dans toute la Suisse pour la recevoir à titre gracieux.

Lumière Osram

Vitrine bien éclairée attire la clientèle. Son éclairage ne doit pas éblouir car l'éblouissement gêne.

la meilleure

Combustible

ANTHRACITE DE ST-ETIENNE
pour calorifères et chauffage central
Marchandise de toute 1re qualité
faisant 8% de cendres
11 frs. 50 les 100 kg., à domicile
Adrien CRESCENTINO
Avenue de la Gare SION

CHANGE A VUE

(Cours moyen) 27 octobre 1924

	demande	offre
Paris	27.—	27,40
Berlin	—	—
Milan	22,40	22,70
Londres	23,30	23,45
Vienne (le million)	73,20	73,50
Bruxelles	25.—	25,40
New-York	5,15	5,25

Le Pavillon Jaune

par Norbert Sevestre

La terre, sans se rapprocher, éloignée d'une distance, incommensurable, ne se brouillait plus au fond de l'abîme, où la suspendait un fil invisible. Sous les écharpes et les volutes des nuages qui se dissipaient comme par enchantement, l'âme, douée d'un sens extraordinairement affiné, revit tout ce qu'elle avait cessé de voir, des mers, des continents, des fleuves, des montagnes. Leur ensemble qu'elle embrassait d'abord, se développa tellement, qu'il lui fut bientôt impossible d'en mesurer les contours. Elle ne distingua plus qu'un pays reconnaissable entre tous les pays un pays plat, peuplé et fertile au sud, bosselé, boisé et désert au nord; puis, une région reconnaissable entre toutes les régions, une région de hauteurs embroussaillées et revêches de marécages et d'arroyos; et finalement, un site reconnaissable entre tous les sites et qui méduisa son regard dans un horizon déterminé, au delà duquel tout n'était que brouillard et silence.

C'était un mamelon sauvage qui se découpait sous une sinistre lueur, sous un rougissement d'incendie. Au faite de ce mamelon entre un inextricable fouillis de buissons et

d'arbres, un camp barbare, une cour bordée de talus. Dans cette cour, trois parasols qui recouvraient sans les lui cacher, trois hommes, trois Asiatiques, trois chefs de farouche prestance et de visages cruellement froids. En face et sur les côtés, des rangs frénetiques de guerriers armés de carabines et de sabres. Et, au milieu du carré formé par les guerriers et les parasols, un gros pieu de bambou, auquel était attaché un blanc missionnaire, un confesseur de la foi, dont les bourreaux, avec un acharnement diabolique et les pires imaginations, tranchaient les pieds et les mains, abattaient le nez, découpaient les oreilles et qui s'obstinait pourtant à vivre, car, chaque fois que ses tortionnaires, habiles à prolonger son supplice, s'arrêtaient pour lui prodiguer des soins, il palpitait d'un spasme convulsif, lâchait une plainte sourde, une lugubre lamentation que l'âme recueillait entre les ricanelements et les vociférations des hommes, les ronflements du tam et les sourds meuglements de la tuba de guerre.

Mon Dieu! mon Dieu!
Or, de là-haut, Dieu lui dit doucement:
— Lève la vue! je suis la Résurrection.

Elle obéit et cessa de se plaindre, car toutes grandes s'ouvraient les portes du paradis et, reprenant leur hymne et leur ascension, les célestes phalanges l'entraînaient, sans autre arrêt, vers les ravissements éternels.

La mort avait bien emporté le martyr. Il était entré dans une vie nouvelle, où rien ne subsistait des misères qu'il avait connues dans les premières. Thong s'en aperçut quand ayant fait « lang-tri » ce corps atrocement

mutilé, il plongea la main dans la cage thoracique pour en arracher le cœur et le jeter en pâture aux guerriers, qui s'en disputèrent voracement les morceaux, « parce que c'était le cœur d'un brave ».

EPILOGUE

Il y a un an qu'est mort le Père Didier. Nguyen ne s'est pas contenté d'expédier à Yen-May la tête de sa victime. Cette tête n'étant plus reconnaissable, il a joint à l'encre scapulaire, le chapelet et la lettre destinée à l'évêque d'Hung-Hao, toutes choses qui prouvent qu'il a bel et bien exécuté sa menace, comme il s'est complu à en instruire isolement Dorbienne.

« Ainsi périront les porcs étrangers qui tomberont désormais sous ma griffe. » Ong Khôp.

Mgr Dessort, prévenu, comme on sait, des ennuis du missionnaire, lui avait précisément écrit pour lui annoncer sa visite. Quand l'aveuglement toucha Yen-May, le Père Didier n'y était plus. Le prêtre l'apprit trop tard, au débarqué, deux jours après le retour de Saint Gilde.

Mgr Dessort ne se rembarqua pas tout de suite. Il fit une tournée dans le district et rouvrit, avec l'autorisation du nouveau résident, la communauté, à la tête de laquelle fut placé un autre missionnaire. Et, en s'en allant, il emporta les tristes reliques et le chef du martyr, qu'il ensevelit pieusement dans la cathédrale d'Hung-Hoa.

La lettre du Père Didier disait:

« Monseigneur,

« A mon tour, je suis prisonnier de Ngu-

yen-tri-Long, à qui j'étais allé demander la grâce du lieutenant Saint-Gilde et qui a pu me retenir, malgré le combat que les nôtres par une coïncidence inexplicable, lui ont livré dans l'instant même où nous tombions enfin d'accord.

« J'ignore le sort qu'il me réserve, quoique je puisse le présumer; on m'apprend, en effet, que je vais comparaître devant une cour martiale. Soit, et je me rappelle, comme si elles dataient d'hier, les dernières exhortations de notre bon directeur de la rue du Bac:

« — Vous êtes encore des enfants, mais vous vous appuyez sur la croix. Des souffrances vous attendent. Quelques-uns d'entre vous auront sans doute le bonheur de verser leur sang en terre étrangère. Ce seront les plus heureux. Pour vous soutenir, vous aurez toujours le Christ et l'Eucharistie. »

« Ces paroles, Monseigneur, et ce que vous nous avez dit un jour, de la vraie grandeur morale, qui est de vivre dans la pauvreté, le travail, les fatigues, les privations et, s'il le faut, de donner sa vie, simplement, sans ostentation, sans se laisser ébranler par les menaces des puissants, les vociférations de la multitude, la vue des bûchers et des instruments de supplice, ces paroles me sont présentes à l'esprit. Je n'ignore pas que je serai favorisé d'entrer dans la glorieuse phalange des suppliciés de notre mission. Mais la faiblesse humaine ne sait pas toujours mériter le martyre ni l'accepter comme il faudrait. Personnellement, je déplore de ne pouvoir me confesser et d'être privé de l'Eucharistie. Je me dis aussi qu'aux yeux des hérétiques, la mort, dans de telles conditions,

se passe nécessairement pour une défaite. Et si elle ne m'effraie pas, si je suis prêt à la souffrir pour une cause noble et juste, il m'est pénible, je vous l'avoue, de partir avant d'avoir plaidé aussi chaleureusement que je l'aurais voulu, celle de mes ouailles.

« Une pensée me console: cette fin me lavera de l'accusation dont un pauvre dément a tenté de me salir. Puisse-t-elle avoir pour résultat de permettre qu'un autre poursuive paisiblement mon œuvre, après avoir ouvert la maison à laquelle je m'étais peut-être trop attaché et loin de laquelle j'aurais tant désiré ne pas rendre l'âme. Car, ce qui me coûte le plus, c'est de mourir dans l'abandon, loin de vous, Monseigneur, qui m'auriez reconforté de vos exhortations et de votre bénédiction, loin des confrères français et annamites, de mes bons vicaires et de mes chers chrétiens.

« Dans la « canha » que j'habitais dernièrement, entre la claie et le matelas du lit, on trouvera un paquet de lettres et diverses petites choses qui m'appartiennent. Je désire que tout cela parvienne à ma famille. On retirera simplement du paquet une lettre écrite par M. Saint-Gilde pendant sa captivité. J'espère qu'il n'y aura pas lieu de donner suite aux volontés qu'il y exprimait, bien que je sois dans la complète ignorance de son sort.

« Maintenant, si je dois suivre les traces de mes vénérables prédécesseurs, je conjure les âmes pieuses d'intercéder pour moi, afin que la grâce du Saint-Esprit m'assiste quand je répandrai mon sang pour la rémission de mes péchés. Bien que ma cangue me pèse de plus en plus et que je sois parfois dans l'abattement, j'attends beaucoup de la miséricorde divine.

(à suivre)

Le Favori **Le plus beau jouet**

Breveté dans tous les pays est le cycle « Favori » pour enfants avec cadre élastique, aluminium, roues sur billes, pneus increvables, chaîne, frein, garde-boue, etc.

Le modèle 5-9 ans Frs. 58.—
Le modèle 9-12 ans » 70.—

Seul dépositaire: **MAGASIN BOLL, Sion**

Les personnes qui désirent avoir un cycle pour Noël, sont priées de s'inscrire jusqu'au 15 novembre.

WIDMANN FRÈRES
ci-devant F. Widmann & Cie
Fabrique de Meubles - Sion

Salles à manger, chambres à coucher, salons, tapis, rideaux, literie complète, etc., etc.

Avant de faire vos achats demandez nos nouveaux prix

AVANT L'HIVER
une bonne précaution à prendre est de faire une cure de

THE BEGUIN

le meilleur dépuratif connu qui, en débarrassant les corps des impuretés qu'il contient, rend capable de supporter les rigueurs de notre climat. En outre:

Il guérit les dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczéma, etc. Il fait disparaître constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc., il parfait la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, il combat avec succès les troubles de l'âge critique. — La boîte fr. 1,80 dans toutes les pharmacies.

DEPOT général pour la Suisse:
Pharmacies Réunies, No. 24, La Chaux-de-Fonds.

DUBIED Machines à tricoter

pour travail à domicile
Fabrication suisse de première qualité
Apprentissage gratuit à votre domicile

Renseignements et démonstration par notre représentant
Mme L. RAUSIS RHO NESAND BRIGUE

Sabots peau cirée, non fourrés, Nos 40-48 6,90
Souliers militaires, peau de veau souple. Forme d'ordonnance, bon ferrage, la qualité No. 40/46 23,50
Souliers militaires pour garçons, double semelle, bon ferrage, Nos. 36/39 15,90
Souliers militaires double semelle, bon ferrage, No 40/46 Fr. 17,80
Souliers militaires tiges hautes, langues à Fr. 21,50
soufflet, ferrage de Ire qualité Bally Fr. 19,50
Bottines pour hommes, pour le dimanche, box noir double semelle Fr. 19,50
Bottines pour Dames, pour le dimanche, box noir, façon Derby, talon bottier, forte semelle Nos 36/42 18,50
Bottines peau cirée pour garçons et fillettes, Nos. 27/29 9,50
Nos 30/35 10,50

Envoi franco contre remboursement à partir de 10.—
Demandez notre catalogue illustré

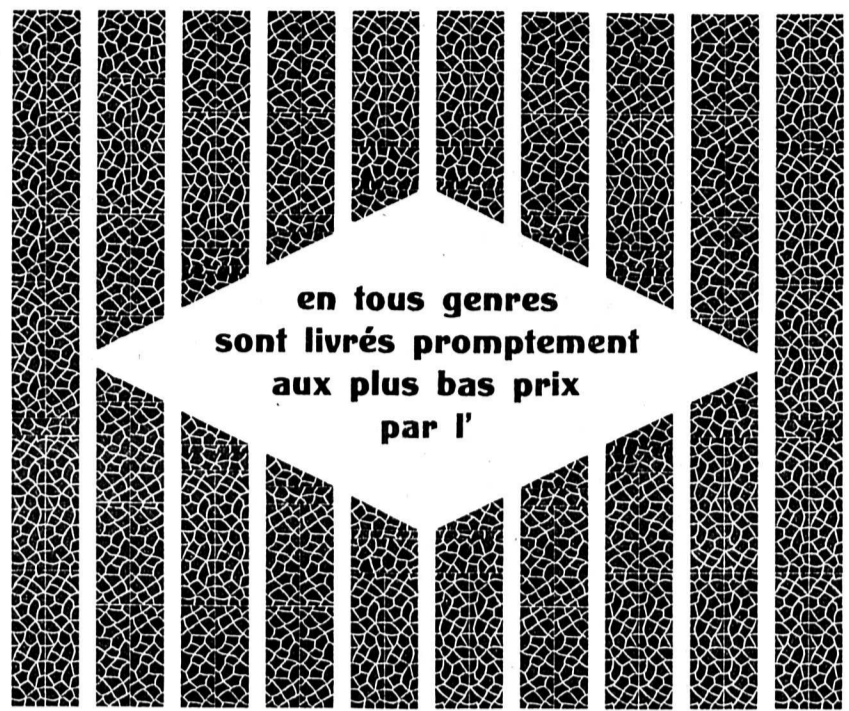
Grande Cordonnerie J. KURTH, Cours de Rive, Genève

Mesdames Il est temps de songer à mettre en état tous les vêtements d'hiver, soit par un lavage, soit par une teinture. Adressez-vous pour cela de préférence à la

Teinturerie Gingins à Payerne

Dépôts pour la région:
Sion: Magasin aVrone-Frasseren, rue du Grand-Pont.
Martigny: Magasin J. Darioli-Laveggi.

IMPRIMÉS



en tous genres
sont livrés promptement
aux plus bas prix
par l'

Imprimerie Gessler
Rue de la Dent Blanche SION

AVIS

Hôtels, pensions et particuliers, adressez-vous à la **Boucherie chevaline**, Ruelle du Centre, Vevey:

Bouilli, 1er choix fr. 1,80
Rôti sans charge » 2,80
Filet, faux-filet » 3.—

Achats de chevaux et mulets pour abattre, paiement comptant. — Tél. 9,82.

LS. Mariéthoud.

Lecteurs!

Favorisez de vos achats les maisons qui insèrent dans ce journal

REGLES MENSUELLES
Remèdes régulateurs contre les retards mensuels.
Ecrire à H. NALBAN, pharm. 3, rue du Stand, Genève.

ORIOLE

n'ont plus besoin de récurage! Permet de cirer les planchers, lavable. Boîte d'un kilo.

Sion: Ch. Darbellay, épicerie; Deslarzes & Vernay, épicerie; Gust. Rion, drog. séduinoise; Société de Consommation.

Ardon: Société de Consommation.

Bagnes: R. Troillet, drog., Beson-Page, drog.

Champéry: Soc. de Consommation.

Châtelard: Jul. Zagnoli, ngt.

Sembrancher: Vve. L. Taramar-caz, drog.

Loèche-Ville: Louis Possa, ngt.

Sierre: E. Burgener, drog., épicerie.

Visp: Konsumverein.

Brig: Döni-Zurwera, Drog., Hermann Pacozzi, négt., F. Marty, Pharmacie; Naters: Konsumverein.

PS. — Préparation meilleure marché, marque « TANNOL »

Boîte d'un kilo: fr. 3,75

Mme M. Rose
sage-femme diplômée
demeure actuellement 25, Rue du Rhône, 25, Genève. Confort soins consciencieux. Prix modérés. Man spricht deutsch. Englisch spoken. Tél. Stand 40,47, GENEVE.

VIANDE DU PAYS
MAISON D'EXPEDITIONS
Boucherie Roup

rue de Carouge 36 bis GENEVE

expédie

bouilli, de 2,30 à 2,40 le kg.
rôti, de 2,70 à 2,80
graisse rognon 1,50.

Madame DUPASQUIER-BRON
Sage-femme diplômée
Place du Port, 2, Genève
Pensionnaires - Soins médicaux
Prix modérés — Téléph. 42-16
CLINIQUE SUR FRANCE

Mme V^e Aubert
Sage-femme diplômée
Rue Chantepoulet No 9, Genève
Consultations — Pensionnaires
Prix très mod. Tél. 63-56 M.-Bl.

Timbres en caoutchouc et en métal en tous genre

TAMPONS

Marc GESSLER, Sion

Fabrique de draps de Moudon
MEYER FRERES & Cie.

Travail à façon de la laine du pays

Fabrication de drap pure laine uni, sergé, façonné, peigné, cheviot — Fabrication de mi-laine forte et mi-draps pour homme — Fabrication de mi-laine croisée et de cheviot pure laine pour robes. — Fabrication de couverture de lits. — Fabrication de couvertures pour chevaux. — Filature de laine.

NOUVEAUX PRIX Demandez les nouveaux échantillons pour le travail de la laine du pays. — La maison n'accepte ni chiffons, ni déchets de laine, ces matières n'entrant pas dans la fabrication de ses étoffes.

Une résolution dont vous ne vous repentirez pas, mais qui vous sera profitable, est d'employer à partir de demain, au lieu de produits chers et néfastes à votre estomac, à votre cœur et à vos nerfs le café de malt Kathreiner-Kneipp, comme le font des milliers de personnes qui en sont toutes enchantées. Achetez donc aujourd'hui déjà un paquet de café de malt Kathreiner-Kneipp.

ARBRES FRUITIERS

de choix, en tous genres, et d'ornement
Rosiers, plantes vivaces, etc.

Pépinières BOCCARD Frères
POMMIER — Petit-Saconnex — GENEVE
ENTREPRISES de Parcs, Jardins, Tennis
Téléph. MONT-BLANC 36-15. Catalogue franco

Charcuterie **„Aux Gourmets“** Comestibles

Avenue de la Gare -:- SION -:- Téléph. 366

Escargots à la Bourguignonne

préparés au beurre centrifuge à 1 fr. la dz.

THON OUVERT (extra blanc) 0,60 les 100 gr.
TOMATE OUVERTE, triple concentrée à 0,20 les 100 gr.
BEURRE CENTRIFUGE à frs. 5,60 le kilog.
PETITS POIS, Ire qualité, à frs. 1,80 la boîte

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES
CRESCENTINO FRERES.

Nous sommes toujours acheteurs d'escargots bouchés.

Les Mystères de la Nature

Guide pratique agricole

Ce guide a été écrit spécialement pour l'agriculteur valaisan.

C'est le résumé de 15 ans d'études et d'expériences.

Chacun voudra posséder cet ouvrage conçu dans le but de généraliser les connaissances agricoles.

En vente à l'imprimerie Gessler et bureau de l'Hôtel du Cerf, à Sion

Ravitaillement de l'armée austro-hongroise pendant la grande guerre

Après avoir étudié, dans les précédents articles, les règlements et ordonnances militaires qui existaient au 1er août 1914, ordonnances et règlements appliqués dans la pratique, en temps de paix, durant quelques années avant la conflagration mondiale, nous allons voir ce que valait ce mode de faire, durant les hostilités.

Partant, avec la dite ordonnance, — à laquelle soit rapport, (voir les articles précédents), l'armée austro-hongroise entraînait en lice comme jeune première, déclanchant ainsi, avec son amie et chère alliée, dame Germanie, la guerre la plus terrible que l'on ait vu depuis que le monde est monde.

Malgré que l'on s'était employé à instruire les troupes d'administration aussi bien qu'il était possible, croyant avoir atteint le maximum de préparation, dans ce domaine, dans le but d'arriver à un ravitaillement des troupes, dans les conditions les meilleures, on s'est bientôt aperçu — et ceci est devenu notoire dès le début de la pratique du service actif, que des modifications essentielles devaient être apportées, d'urgence, au dit règlement d'administration. Des éléments divers de toute importance, au sujet desquels certainement, on n'avait pas assez pris de précautions, ont causé la faillite de tout le système administratif militaire; c'était, notamment d'une part, que la production indigène diminuait d'une façon très sensible, ensuite de

l'appel de la majorité des hommes valides, sous les drapeaux, vu que les meilleurs et les plus vigoureux bras campagnards étaient acheminés vers les camps de concentration, ou destinés comme pâture guerrière: tout ceci a anémié la production rurale, car une culture intensive, si nécessaire en l'occurrence, n'était plus possible, étant donné que seuls restaient dans les belles et fertiles vallées austro-hongroises et dans le pays en général, des vieillards, des femmes et des enfants, lesquels, malgré leurs efforts dignes d'éloges, n'ont pu faire produire à la terre tout ce dont elle était capable, dans le but de nourrir ses enfants assoiffés de rancunes et voire même avides de conquêtes.

D'autre part, l'importation des denrées nécessaires à l'alimentation, du fait de la guerre, était devenue très difficile, sinon impossible.

Jusque vers les années 1908, la production indigène suffisait à l'alimentation de la population de l'Empire austro-hongrois, mais, dès lors, les grandes villes, notamment la belle cité danubienne de Vienne, puis, après elle, Prague, capitale actuelle de la Tchécoslovaquie, et Budapest, aujourd'hui, capitale de la Hongrie, avaient pris une extension rapide et considérable; cet accroissement de population était disproportionné avec les ressources tirées du pays; si bien qu'il n'était plus possible de nourrir toutes ces bouches sans avoir recours à la production des pays voisins, notamment de l'Italie, de la Roumanie, de la Russie, etc., etc.

Le manque d'alimentation générale, dis-je, se faisait déjà sentir bien avant 1914, mais le dit manque était compensé par les importations, qui se faisaient normalement, vu qu'on

était en temps de paix.

Ce fut une autre question dès lors, car on a prélevé, sur le cheptel ordinaire de l'Autriche-Hongrie, des bêtes de trait et des bêtes de somme, pour les besoins de l'armée, laquelle, au début, a été prodigue, vu le manque d'expérience en l'occurrence, comme un peu partout, dans les pays belligérants, dans les débuts d'une campagne guerrière; cette manière de faire a privé la population civile d'un succédané précieux, la réduisant ainsi bientôt à une faim certaine.

Un point faible de l'organisation militaire austro-hongroise, a été celui du manque d'un plan de mobilisation économique. L'Etat-major avait seulement prévu un plan de mobilisation militaire et les règlements sur le ravitaillement des troupes n'avaient non plus tenu assez compte de « la façon de se procurer les quantités de vivres nécessaires », mais, on avait principalement prévu et soigneusement réglementé l'acheminement et la distribution des provisions de vivres nécessaires à l'homme et au cheval, et cela sur le terrain des opérations.

L'imprévoyance de l'établissement d'un véritable plan de mobilisation économique, dis-je, a eu comme conséquence qu'on a dû improviser et créer de toutes pièces, souvent hâtivement, des milliers de mesures diverses, souvent contradictoires, dégénéralant en gâchis, tant au point de vue du ravitaillement de la population civile qu'au point de vue militaire, et cela, dans des circonstances les plus difficiles que l'on puisse envisager.

Comme corollaire aux mesures économiques précitées, il a été d'une nécessité impérieuse d'établir de nouveaux plans de ravi-

taillement, en envisageant, à tous points de vue, civilement et militairement parlant, la plus grande économie.

Conséquemment, on a bientôt été contraint d'abandonner et de laisser tomber, vu son inapplication en l'espèce, les dispositions des règlements d'administration dits de ravitaillement, concernant les quantités sommaires, (Pauschalgebühren), ces dernières marquant une certaine prodigalité. On a dû remplacer la distribution prescrite, d'après l'effectif réel, à l'encontre de la pratique jusqu'ici établie. De ce fait, soit par cette mesure, on arriva à faire des économies très sensibles, étant donné que la distribution des vivres concordait exactement à l'effectif réel de chaque unité, ceci, à contrario avec le règlement d'administration qui avait prévu un autre mode de faire. (Rapport soit à ce qui a précédé le présent article).

Toujours dans un but économique et à l'encontre des règlements établis, on s'est bientôt aperçu qu'on ne pouvait se procurer les provisions dans le pays même, soit en Autriche-Hongrie, ou en pays ennemis, « en payant comptant », mais, une mesure générale a été prise, suivant laquelle on réquisitionnait contre délivrance d'un bon.

D'autres économies ont également été envisagées et réalisées, lorsque, ensuite de la guerre de mouvement, on passait à la guerre de position: la réduction des états des chevaux et la diminution des trains de ravitaillement. D'autre part, poursuivant toujours le même but, on réduisit également profondément l'effectif des chevaux de cavalerie, imposant aux cavaliers de faire leur service à pied. Il a été fait de même dans l'artillerie, durant la guerre de position, où l'on a réduit

l'effectif des chevaux, dans une mesure très sensible.

Un autre facteur, qui a procuré quelques économies, au point de vue « chevaux », a été celui du transport des provisions de vivres auprès des troupes, en organisant des convois mécaniques, c'est-à-dire d'auto-camions qui, d'autre part, avaient une supériorité au point de vue de la vitesse, gain de temps, etc. (à suivre)

R. Marcard.

INSOMNIE

Une tasse de café, le soir, est, pour beaucoup de personnes, surtout pour les intellectuels, un réel besoin. Malheureusement, ce plaisir se paie en général par un mauvais sommeil, abstraction faite des autres troubles amenés par le plus léger excès (battement de cœur, excitations nerveuses, tremblement de mains, envies d'uriner, etc.). Ce sont là les effets de la caféine contenue dans le café, caféine considérée autrefois à tort comme propre cause de l'action bienfaisante du café. La science a depuis longtemps détruit cette légende. Dernièrement encore, par de nombreuses expériences, la clinique de Zurich a démontré que le café décaféiné Hag provoquait une action excitante (le coup de fouet recherché par les intellectuels) pour le moins aussi forte que le café ordinaire et, avec cette différence énorme, de ne provoquer absolument aucun trouble.

Dr. St.